

Chapitre 29

René Lespès et la démographie urbaine d'Oran

René Lespès, géographe et démographe de la ville coloniale

René Lespès est né le 28 mars 1870 dans une famille universitaire de Limoges. Il entre en 1890 à l'École Normale Supérieure, d'où il sortira en 1894 agrégé d'histoire et de géographie. Il enseigne successivement aux lycées d'Aurillac, de Sens et d'Evreux. Il fut également appelé du temps du prince Albert 1^{er} à s'occuper de la fonction de précepteur auprès de la maison princière de Monaco.

Il arrive à Alger, le 1er octobre 1899. Des années durant il consacrera toute son énergie à son enseignement dans les lycées. Parallèlement, il enseigna la géographie économique à l'École Supérieure de Commerce où son ami Paul Messerschmitt était directeur, de même qu'il dispensa des cours à l'École des Beaux-Arts. Il ne sera cependant pas, parmi ceux qui auront à enseigner à l'Institut d'Urbanisme, créé après sa mort, en 1945 et dirigé par Gaston Bardet. Un de ceux qui l'ont longuement côtoyé dans sa carrière d'enseignant, comme Gustave Mercier, le décrit comme, « une personnalité puissante, capable de former et de nourrir des idées personnelles, de créer lui-même une méthode et de devenir quelque peu chef d'école » (Mercier, 1943, pp. 244- 249)¹, René Lespès décède à Alger le 4 janvier 1944.

Élève puis disciple des grands maîtres de l'École géographique française, tout d'abord Paul Vidal de La Blache, ensuite Jean Brunhes, auprès desquels il acquit les meilleurs méthodes de la critique moderne et affûta ses outils d'analyse dans diverses disciplines : histoire, géographie, économie, démographie. Il annonce déjà dans ses travaux la démo-cartographie, il utilise pour ses études de géographie urbaine, la statistique sociale. Pour les méthodes utilisées dans ses enquêtes socio-démographiques, Gustave Mercier ne s'y était pas trompé en décelant dans la démarche de René Lespès une certaine influence leplaysienne (Mercier, 1943, pp. 244- 249).

Il est contemporain et très certainement au fait du développement de plus en plus rapide de l'histoire économique et sociale (les *Annales* sont fondées en 1929), qui réserve à la ville et aux sociétés urbaines un intérêt évident qu'on trouve brillamment illustré par de nombreux travaux par la suite,

¹ Suivie de la liste de ses travaux établie par J. Despois, pp. 249-250.

comme ceux d'Henri Pirenne par exemple. Cette orientation de la recherche historique sur la ville, ne pouvait manquer de mener les historiens, géographes et sociologues, à une conception globale et synthétique de l'histoire des villes développées dans de nombreuses études monographiques sur les villes en France et hors de France.

Sans être un théoricien de la ville, comme l'a été Marcel Poète, René Lespès ne fut pas moins un historien de la ville dont on peut rattacher incontestablement la lignée à celle des géographes et historiens de son époque qui ont travaillé sur l'histoire des villes françaises, comme Raoul Blanchard, Paul Meuriot, Désiré Paquet ou Gaston Cadox.

Ceci ne fait que confirmer l'idée que ses travaux ont grandement contribué à l'implantation d'une *science des villes* autonome des cercles universitaires parisiens. On peut aisément dire que René Lespès, a été en Algérie, pour l'histoire et la géographie urbaines, le continuateur de la géographie vidalienne, ce qu'a été Lavedan pour la médecine pastorienne, ou Marcel Maunier pour la sociologie durkhémienne.

La spécialisation si on ose dire de René Lespès dans le domaine des monographies sur les villes algériennes, il l'a acquise à partir de la pratique méthodologique et des données informatives qu'il a pu accumuler dans les divers domaines (géographie, histoire, démographie, économie etc.) pour servir de fond documentaire à sa fameuse « Esquisse de géographie urbaine » sur la ville d'Alger publiée en 1925 (Lespès, 1925, 230 p.). Étude qui lui a été commandée par la municipalité d'Alger, conformément aux prescriptions de la loi de 1919 destinée à servir d'introduction au plan d'agrandissement et d'embellissement de la ville d'Alger, à l'instar de celle qui a été élaborée durant la même époque par Maurice Halbwachs pour la ville de Paris (Halbwachs, 1920, pp. 5-28 ; 1972, pp. 199-224). Elle fut suivie en 1930 par la publication de la volumineuse thèse de géographie sur Alger (Lespès, 1925, 860 p.), et en 1938 sur la ville d'Oran ; ouvrages qui firent désormais de René Lespès la figure de proue de l'histoire urbaine en Algérie voire même selon Marcel Larnaude le premier initiateur de « l'histoire de la colonisation urbaine » en Algérie (1931, pp. 78-90).

Pour apprécier la valeur des informations historiques, géographiques, démographiques ou économiques sur la ville d'Oran ; il faut savoir comment René Lespès a pu procéder pour rassembler cette immense documentation et comment qu'il a su lui donner son véritable sens, autrement dit la rendre à la fois facile d'accès au lecteur passionné d'histoire et constituer pour le spécialiste une inépuisable source documentaire sur la ville.

L'ouvrage moins volumineux il est vrai, que celui consacré à Alger, n'en a pas moins demandé à l'auteur à peu près le même effort en matière de documentation ; recherches dans les collections d'archives les plus diverses, Archives du Gouvernement Général, Archives départementales et Archives municipales d'Oran, Archives de la chefferie du Génie d'Oran, Archives du

Ministère de la Guerre, Archives Nationales etc. En plus, il connaissait la ville pour y avoir effectué un séjour au début du siècle, il en donne ses impressions : « Ceux qui, comme nous, ont visité Oran, à cette date du début du siècle, écrit-il, ont conservé le souvenir d'une cité manifestement en voie de croissance — il s'agit de la nouvelle ville — qui donnait, en dépit ou peut-être à cause du tracé des voies principales largement ouvertes, l'impression d'un vaste chantier de construction, avec beaucoup d'incohérences, de vides, de maisons d'aspects disparates, peu élevées généralement, quelques fois fort modestes, à un étage seulement, reflétant la modestie même de la condition de leurs premiers occupants, voire de leurs constructeurs. Sauf dans le voisinage de l'Hôtel de ville et du boulevard Seguin, où Oran faisait figure d'une grande ville, il conservait une physionomie de grand faubourg, mais de faubourg qui se presse de grandir, qui bourdonne, qui remue, hommes et bêtes, sous le soleil de plomb, dans le plâtras et la poussière blanche » (Lespès, 1938, p. 215 et p. 218).

Il faut toutefois reconnaître que même si parfois son approche des problèmes démographiques concernant Oran reste à bien des égards, sujette à critique (Semmoud, 1990, pp. 123-162), il n'en demeure pas moins que nos connaissances sur l'évolution démographique de la ville reste pour une grande part tributaire de ses travaux. L'originalité dans sa démarche est d'avoir essayé d'apporter une explication à la nature de la population tant sur le plan spatial que sur le plan ethnique. Mais sans avoir eu le même souci méthodologique de pousser le détail de l'étude démographique sur Oran, comme il l'a faite pour Alger, jusqu'à « reprendre rue par rue les listes nominatives des derniers dénombrements, à en faire l'étude critique, et à compléter ainsi le travail des recenseurs officiels » (Larnaude, 1931, p. 82).

C'est ainsi que ces recherches démographiques, malgré l'apparente prudence qu'il a mise dans l'utilisation des matériaux statistiques, il n'a cependant pas réussi à éviter certaines incohérences dans la répartition du nombre de la population par zones urbaines, et ce pour avoir négligé de prendre en compte la dispersion géographique de la population. C'est ce qui l'avait conduit entre autres à omettre certaines erreurs dans le calcul des taux que nous essaierons, à partir des mêmes sources statistiques qu'avait utilisées R. Lespès, de reconstruire le tableau sur la répartition de la population.

Critique du tableau de répartition spatiale de René Lespès

Bien avant la publication de son ouvrage en 1938, *Oran, étude de géographie et d'histoire urbaines* ; R. Lespès faisait publier en 1935 dans le bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran les premiers résultats de ses travaux sur l'évolution de la population d'Oran depuis 1831 (Lespès, 1935, pp. 231-258). En effet, c'est la première fois qu'un travail de synthèse a été effectué sur l'évolution et la répartition de la population de la ville depuis le début de la colonisation. Depuis lors, aucun travail d'ensemble

sur la question n'avait été effectué, exception faite des quelques articles parus dans le Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran, à l'occasion des résultats des dénombrements ou le travail du commandant Pellecat, très utile sur le plan de la fiabilité des données, mais fragmentaire (Pellecat, 1930, pp. 205-208). Force est de reconnaître cependant que jusqu'à nos jours nos connaissances sur l'évolution démographique sur la ville restent pour une grande part tributaire des travaux de R. Lespès. L'originalité dans la démarche de l'auteur c'est incontestablement d'avoir essayé d'expliquer la répartition de la population, tant sur le plan spatial que sur le plan ethnique. Alors que les sources documentaires et statistiques sur la population oranaise, étaient tellement incomplètes lorsqu'elles n'étaient pas franchement erronées, auraient rebuté plus d'un, notamment celles antérieures à 1881, comme il le reconnaît lui-même, « nous n'avons pu recueillir que quelques informations épars et sommaires » (Lespès, 1935, p. 248). Malgré une apparente prudence dans l'utilisation des matériaux statistiques, R. Lespès n'a cependant pas réussi à éviter certaines incohérences dans la distribution du nombre de la population par zones urbaines, et ce pour avoir négligé de prendre en compte la dispersion géographique de la population. C'est ce qui l'avait conduit entre autres à omettre certaines erreurs dans le calcul des taux.

Notre objectif cependant, est de rétablir tant soit peu les erreurs et omissions qu'avait pu omettre R. Lespès dans la construction de son tableau sur la répartition de la population et ce, à partir des mêmes sources statistiques qu'avait utilisées l'auteur.

Tableau n° 22 : tableau de la répartition de la population par zones urbaines construit par René Lespès (1935, p. 248).

(Pour la période qui nous concerne, nous avons arrêté le tableau à 1911)

Dates	Vieille-Ville	P. % ⁽¹⁾	Nouvelle-Ville	P. % ⁽¹⁾	Faubourgs	P. % ⁽¹⁾
1856	20.713	—	—	—	—	—
1866	22.689 ⁽²⁾	67	11.045 ⁽²⁾	33	—	—
1872	21.330 ⁽³⁾	53,6	18.455 ⁽³⁾	46,4	—	—
1881	22.929	38,6	33.429 ⁽⁴⁾	56,4	3.019	5
1886	23.894	36	37.264 ⁽⁵⁾	56,3	5.161	7,7
1891	25.812 ⁽⁶⁾	35,7	39.104	54,2	7.321	10,1
1896	25.906 ⁽⁷⁾	32,2	45.109	66,2 ⁽¹⁰⁾	9.329 ⁽⁸⁾	11,6
1901	26.387	30,2	49.445	56,6	11.535 ⁽⁹⁾	13,2
1906	27.616	27,3	55.996	55,5	17.397 ⁽⁹⁾	17,2
1911	30.634	26,9	65.282	54,9	21.462 ⁽⁹⁾	18,2

Observations :

(1) - a) Les taux de proportions ont été calculés sur la base de la *population totale*, et non pas, comme l'affirmait R. Lespès sur la base de la *population municipale* ; ce qui avait inmanquablement modifié les taux.

- b) Il n'a pas été tenu compte de la *population éparse* ou (*de la banlieue*) dans le calcul des taux.

(2) Le tableau du résultat du dénombrement de 1866 avait inclus la *population inscrite en bloc* (non compris les troupes) ou *population comptée à part* dans la population de la Vieille-Ville, qui constituait en fait la population intra-muros.

(3) Les données du résultat du dénombrement de 1872 ont manifestement été mal reproduit par l'auteur.

(4) Le nombre apparemment exagéré de la population de la Nouvelle-Ville est dû à l'adjonction de la *population comptée à part* et de la *population éparse* ($27.552+5.030+847=33.429$).

(5) Le nombre d'habitants de la Nouvelle-Ville (37.264), semble être exagéré et, ne concorde pas avec le nombre de la *population agglomérée* tel qu'il est donné par le tableau du dénombrement de 1886, qui aurait été de 58.545.

(6) La population de la Vieille-Ville accuse un manque de 1.373 habitants.

(7) Une coquille typographique avait probablement changé 25.996 en 25.906 ; que l'auteur avait omis de corriger.

(8) Double erreur :

- a) Il s'agit bel et bien de 9.836 et non pas de 9.329

- b) La *population éparse* (591) a été ajoutée à la population des faubourgs (9.245), ce qui donna 9.836 ; et non 9.329.

(9) Là aussi R. Lespès a joué sur le nombre des populations des faubourgs, tantôt en lui ajoutant le nombre de la population éparse tantôt en le lui retranchant. Ce qui donne pour la population des faubourgs :

- 1901 = 11.969 au lieu de 11.535 (des 11. 969, il avait défalqué les 434 de la pop. éparse.)

- 1906 = 16.887 au lieu de 17.397 (là, il avait les 510 de la pop. éparse.)

- 1911 = 20.929 au lieu de 21.462 (là aussi, on ne d'où il était chercher les 533 pour les ajouter, pourtant le nombre de la pop. éparse est de 1.178.)

(10) Une coquille typographique avait probablement changé 56,2 en 66,2 ; que l'auteur avait omis de corriger.

À la suite de ces nombreuses incohérences constatées dans la construction du tableau de R. Lespès ; nous essayons à la lumière des chiffres que nous avons pu rétablir de reconstruire le tableau en question.

Tableau n° 23 : reconstruction du tableau de la répartition de la population par zones urbaines de René Lespès

Dénombrs. Quinqx.	Vieille-Ville	P. % ⁽¹⁾	Nouvelle-Ville	P. % ⁽¹⁾	Faubourgs	P. % ⁽¹⁾
1856	20.421	—	—	—	—	—
1866	20.521	67	11.045	33	—	—
1872	21.530	53,6	18.485	46,4	—	—
1876						
1881	22.082	38,6	28.399	56,4	3.019	5
1886	23.894	36	29.490	56,3	5.161	7,7
1891	27.185	35,7	39.104	54,2	7.321	10,1
1896	25.996	32,2	45.109	56,2	9.245	11,6
1901	26.387	30,35	49.445	56,3	11.969	13,35
1906	27.616	27,48	55.996	55,72	16.887	16,8
1911	30.634	26,2	65.282	55,9	20.929	17,9

(Les chiffres corrigés par nous, sont en italique)

La répartition spatiale de la population urbaine

Pour avoir un aperçu aussi exact que possible de la réalité de la répartition spatiale de la population au cours de cette période de soixante ans, nous avons recouru à l'utilisation de trois paramètres d'analyse. Tout d'abord, celui des zones urbaines qu'a utilisé R. Lespès et ceux que nous proposons, pour compléter d'avantage la comparaison ; notamment la division espace intra-muros/espace extra-muros et la division population agglomérée/population éparse.

La répartition par « zones urbaines »

R. Lespès distinguait dans la ville trois parties, que nous appelons *zones urbaines*. Il les délimitait comme suit :

« 1° La Vieille Ville ; celle qui fut enfermée dans l'enceinte espagnole et turque restaurée ;

2° La Nouvelle Ville ; comprise entre ces murs et l'enceinte que nous désignerons par la date de 1860 (Lespès, 1935, p. 248)².

3° Les faubourgs » (Lespès, 1935, p. 248)³.

² Erreur de la part de R. Lespès, il s'agit en fait de l'enceinte de 1866.

³ Par faubourgs, R. Lespès entendait tous les «villages» situés en dehors de la muraille d'enceinte de 1866.

La Vieille-Ville

Tant qu'elle constituait le centre historique, la Vieille-Ville concentrait le plus gros de la population et des activités administratives et économiques. Mais, il y a lieu de souligner qu'avec le décentrement de toutes les activités au profit des quartiers nouveaux du plateau d'Oran ; la population de la Vieille-Ville allait, à l'évidence connaître un net ralentissement. C'est ainsi qu'on peut remarquer que de 1866 à 1891, sa population ne s'était accrue que de 6.664 unités ; tandis que les « quartiers centraux » avaient reçu pour la même période pas moins de 28.059 unités. Il convient de noter également que la décennie 1881-1891 fut particulièrement marquée par l'afflux d'une forte immigration espagnole qui avait permis à la Vieille-Ville de compenser tant soit peu le déficit qu'elle venait de subir. Mais les faubourgs comme nous le verrons plus loin, furent aussi les bénéficiaires de cette immigration, notamment les éléments les plus défavorisés de la population.

On peut aisément constater à partir du dénombrement de 1891 que la Vieille-Ville ne pouvait plus connaître les gains démographiques qu'elle avait connus durant les soixante premières années de la colonisation. Elle tendait plutôt vers une stagnation de sa population.

La Nouvelle-Ville

Si nous considérons maintenant la situation de la Nouvelle-Ville sur le plan démographique ; nous remarquons manifestement que dès 1881, elle va concurrencer la Vieille-Ville en accueillant plus de la moitié de la population agglomérée, soit 51,5 %. D'autre part, nous constatons qu'en 1891 la population de la Nouvelle-Ville dépasse de 30,5 % celle de la Vieille-Ville, soit respectivement 27.185 habitants pour la première et 39.104 habitants pour la seconde. Pour donner une idée de cette évolution, nous notons que de 1856 à 1886, l'accroissement de la population de la Nouvelle-Ville avait atteint un taux de 791,2 %, de très loin supérieur à celui de la Vieille-Ville qui n'avait été que de 17 %.

S'agissant de la répartition de la population de la Nouvelle-Ville, tout paraît indiquer que les concentrations de la population avaient tout naturellement suivi les zones constructibles, ces dernières constituaient trois groupes nettement distincts sur le plan spatial.

- a) Les quartiers Sud constitués de : Saint Antoine et Village Nègre
- b) Les quartiers Nord constitués par : les quartiers centraux (Karguentah, « Quartiers-Neufs », Miramar)
- c) Les quartiers Nord-Ouest constitués de : Saint Pierre, Saint Charles et Saint Michel

Il importe de faire remarquer toutefois que, jusqu'au début du siècle, il n'y avait aucun point de soudure entre ces trois zones de quartiers, tant est si bien que les terrains non bâtis couvraient à eux seuls plus de la moitié de la superficie de la Nouvelle-Ville, soit 355 hectares.

Cependant, en observant de près la forme de distribution de la population dans la Nouvelle-Ville, on ne peut s'empêcher de constater qu'elle était inégalement répartie. Ainsi, les quartiers qui avaient connu un assez fort accroissement de population durant les vingt dernières années du XIX^e siècle (1881-1901) ; c'étaient les quartiers de Saint Antoine et de l'Hôpital (ancien hôpital Saint Lazare) sur lesquels se déversait le trop plein du quartier israélite limitrophe. Le gain dépassait pour la même période les 3.502 unités, soit 68 % d'accroissement. Suivent les quartiers centraux (Karguentah, « Quartiers-Neufs », Miramar), dont le gain avait atteint les 5.794 unités ; avec un taux d'accroissement pour la même période de 52,4 %. Le quartier de Miramar, à lui seul par exemple avait augmenté de 1.486 d'habitants. À égalité, la population du Village Nègre avait augmenté de 4.325 unités soit un taux d'accroissement de 52 %. Viennent en dernier les quartiers Nord-Est de Saint Pierre, Saint Charles et Saint Michel ; où pour eux trois, le gain atteignit le nombre de 2.395 unités, soit un taux d'accroissement de 27 % en vingt ans (1881-1901).

Tableau n° 24 : répartition de la population des quartiers de la Nouvelle-Ville (1881-1901)

	1881	1901	Accroissement	%
Quartiers Nord-Est	8.894	11.289	2.395	27
St Antoine (partie) + Hôpital	5.154	8.656	3.502	68
Quartiers centraux	11.055	16.849	5.794	52,4
Village Nègre+St Antoine (partie)	8.326	12.651	4.325	52
Total	33.429	49.445	16.016	48

Les faubourgs

Tandis que la Vieille-Ville perdait régulièrement son peuplement au profit de la Nouvelle-Ville, la zone des faubourgs connaissait en même temps une lente mais constante progression de sa population. Il convient cependant de s'interroger sur la période précise de la poussée démographique des faubourgs. Selon R. Lespès, la poussée démographique des faubourgs se situerait vers 1900 ; et ce parce que, explique-t-il, « la création de nouveaux moyens de transport rapides a contribué pour une bonne part à en accélérer la croissance et à provoquer ce moment centrifuge, dont on peut vérifier les effets dans toutes les grandes cités modernes » (1938, p. 228.).

On peut remarquer d'autre part que de 1881 à 1896 la population des faubourgs s'était accrue de 6226 unités, soit un taux d'accroissement de l'ordre de 206,22 %. C'est dire alors, l'avenir de réservoir démographique que constituait déjà la zone sub-urbaine.

Il est bien évident que la répartition spatiale obéissait là aussi, à l'évolution des zones constructibles. Aussi, peut-on noter qu'en 1881, le groupe des faubourgs Est (Saint Eugène, Delmonte, Cavaignac, Bel-Air, etc.) englobait à lui seul 45 % de la population sub-urbaine, suivi par le groupe Sud-Ouest (Eckmühl) avec 26 %, le groupe Ouest (Raz-el-Aïn, Les Planteurs) avec 19 % ; et en dernier, le groupe Nord-Est (Gambetta, Carreaux, Monplaisant etc.) avec 10 %.

Tableau n° 25 : répartition de la population agglomérée par zones urbaines (1856-1911)

Dénombrements	Vieille-Ville	Nouvelle-Ville	Faubourgs	Population Agglomérée
1856	20.421	3.309	—	23.730
1861	16.537	8.953	—	25.490
1866	20.521	11.045	—	31.566
1872	21.530	18.485	—	40.015
1876	—	—	—	44.364
1881	22.082	28.399	3.019	53.500
1886	23.894	29.490	5.161	58.545
1891	27.185	39.104	7.321	73.610
1896	25.996	45.109	9.245	80.350
1901	26.387	49.945	11.969	87.801
1906	27.616	55.996	16.887	100.499
1911	30.634	65.282	20.929	116.845

La répartition par zones intra et extra-muros

La division de l'espace urbain en zone intra-muros et zone extra-muros peut aussi se révéler un excellent paramètre d'analyse de la répartition de la population. En fait, cette division introduit visiblement une nouvelle donnée qu'est la limite de la ville, matérialisée dans le cas d'Oran, vu son modèle d'urbanisme, par le mur d'enceinte de 1866. En effet, ce qu'il y a lieu de noter, c'est que, à chaque déplacement de l'enceinte de la ville, les *villages* péri-urbains étaient automatiquement intégrés dans la zone intra-muros pour en devenir des *quartiers*. Cette périodisation en fonction des dénombrements quinquennaux nous pouvons la résumer comme suit :

- 1856-1861: espace urbain intra-muros hérité de la période espagnole (95 hectares)⁴.

⁴ Les 95 hectares de la l'ancienne ville espagnole jusqu'à 1792, égalaient environ les 92 hectares que constituaient les quartiers de la Ville-Basse, à savoir : l'ancienne Préfecture, le

▪ 1866-1886 : extension de l'espace urbain intra-muros à la faveur de la construction de la nouvelle enceinte de 1866 qui fait passer la superficie totale de 95 ha. à 430 ha. Ce qui amène par voie de conséquence les *faubourgs* du plateau de Karguentah, du Village Nègre et de Saint Antoine à s'intégrer définitivement dans la nouvelle zone intra-muros, créée par l'enceinte de 1866 ; qui s'agrandit par conséquent de 355 hectares.

▪ 1891-1901 : Les grands *villages* péri-urbains (Saint Eugène, Gambetta, Delmonte, Eckmühl, Lamur, Victor Hugo) ; par leur extension rapide faisaient reculer les espaces inoccupés qui les séparaient du mur d'enceinte, et se soudaient progressivement à lui, pour se voir reconnaître définitivement à partir du dénombrement quinquennal de 1901, le statut de faubourgs, donc de zone extra-muros.

Tableau n° 26 : répartition de la population zone intra-muros/zone extra-muros (1856-1911)

Dénombrs. Quinqu.	Pop. Munic.	Intra-muros	%	Extra-muros	%
1856	24.611	20.421	83	4.190	17
1861	26.494	16.537	62	9.957	38
1866	31.890	20.521 ⁽¹⁾	64	11.369 ⁽¹⁾	36
1872	40.015	21.530	54	18.485 ⁽²⁾	46
1876	45.640	—	—	—	—
1881	54.347	50.481	93	3.866	7
1886	63.929	53.384	83	10.545	17
1891	74.231	66.289	89	7.949	11
1896	80.941	71.105	88	9.836	12
1901	88.235	75.832	86	12.403	14
1906	101.009	83.612	83	17.397	17
1911	118.023	95.916	81	22.107	19

(1). R. Lespès faisait remarquer qu'« en 1866, on comptait 22.689 habitants intra-muros, et 11.045 dans les faubourgs », il reconnaît explicitement donc que le dénombrement de 1866 ; n'avait pas encore tenu compte de la nouvelle muraille d'enceinte qui venait d'être construite.

(2) Nous considérons que même, jusqu'au dénombrement de 1872, les « *villages* » de la Nouvelle-Ville n'avaient pas encore opéré leur complète intégration dans le nouvel espace intra-muros créé par la nouvelle enceinte de 1866.

Population agglomérée et population épars

Adolphe Landry, reprenant lui-même, les définitions données aux notions de population agglomérée et de population épars par les méthodologies des dénombrements, indiquait que la *population légale* était divisée en *population municipale* et en *population comptée à part*. Cependant, la

Vieux-Château, Sédiman, Saint-Louis et la Calère, d'après les données du recensement de 1948.

population municipale est à son tour divisée en *population agglomérée* et en *population éparse* ; et, qu'il « est considérée comme agglomérée, la population rassemblée dans les maisons contiguës ou réunies entre elles par des parcs, jardins, vergers, chantiers, ateliers ou autres enclos de ce genre, lors même que les habitations ou enclos seraient séparés l'une de l'autre par une rue, un fossé, une rivière ou une promenade. La population éparse comprend aussi non seulement celle des maisons isolées et hameaux, mais aussi celle de toutes les agglomérations autres que le chef lieu de la Commune ». A. Landry faisait en outre remarquer, que pour la France entière, la proportion de la population éparse n'est connue que depuis 1872, elle s'élevait alors à 37 % (1945, p. 85).

Concernant les dénombrements quinquennaux appliqués en Algérie, les mêmes définitions furent retenues, pour peu que les agents recenseurs aient le soin de respecter les instructions méthodologiques.

Bien qu'explicitement indiquées par les tableaux de dénombrements, les catégories de populations agglomérée et éparse, n'avaient pas retenu l'intérêt de R. Lespès ; ce qui lui aurait permis sans nul doute d'affiner davantage son analyse de la distribution spatiale de la population et d'éviter par- là même des erreurs dans le calcul des taux de répartition de la population par zones urbaines, telles que nous les avons délimitées.

À partir de 1856 furent appliqués à l'Algérie les dénombrements quinquennaux, toutes les instructions générales relatives au dénombrement de la population insisteront désormais sur la nécessité de distinguer rigoureusement la population agglomérée de la population éparse, « suivant, était-il écrit, la définition donnée par M. le Ministre des Finances, on doit considérer comme **agglomérée** la population rassemblée dans les maisons contiguës ou réunies entre elles par des parcs, jardins, vergers, chantiers ou autres enclos de ce genre, lors même que ces habitations ou enclos seraient séparés l'un de l'autre par une rue, un fossé, un ruisseau, une rivière, ou une promenade. On doit aussi, et quelle que soit la distance qui, dans les villes de guerre surtout sépare les faubourgs de la cité proprement dite, considérer comme faisant partie de l'**agglomération** la population de ces faubourgs. Mais, la population **éparse** dans les dépendances rurales, dans les hameaux ou villages séparés, dans les métairies, les maisons de campagnes isolées, bien que dépendant de la Commune, ne doit pas être comprise dans l'**agglomération** »⁵.

Dans le cas de la ville d'Oran, les statistiques de population annuelles qui cédèrent la place aux dénombrements quinquennaux à partir donc de 1856, faisaient déjà ressortir la population agglomérée et la population éparse. Mais, compte tenu du peu de clarté qui existait sur le plan du statut

⁵ Circulaire n° 166 du 7 juin 1866, portant instructions générales relatives au dénombrement de la population en Algérie, *Bulletin officiel du Gouvernement général de l'Algérie*, 1866, Alger, 1867, p. 305.

administratif de la commune d'Oran et des agglomérations avoisinantes, il y avait souvent des confusions dans le mode de répartition statistique de la population ; notamment en ce qui concerne la ville proprement dite enfermée dans son ancienne enceinte et l'agglomération de Karguentah. Le dénombrement de 1856, considérait *Karguentah et la banlieue* comme annexe de la commune d'Oran, et le faisait figurer au même titre que Mers-el-Kébir, La Sénia, Aïn-el-Turck et Bousfer et donnait ainsi donc les populations agglomérée et éparse aussi bien d'Oran (ville proprement dite) et *Karguentah et la banlieue*. Pour mettre un terme à cette anomalie administrative, l'administration s'était résolue à intégrer définitivement Karguentah et la banlieue dans la commune d'Oran (31 déc.1856). Ainsi donc, à partir du dénombrement de 1861, Karguentah, devenu entre-temps *faubourg*, sa population était considérée dès lors, comme population agglomérée et celle de la banlieue comme population éparse. De ce point de vue le résultat du dénombrement quinquennal de 1866 illustre bien cette situation. René Lespès s'était d'ailleurs basé sur les résultats du dénombrement de 1866, pour construire son tableau des trois zones urbaines.

La répartition ethnique de la population par zones urbaines

L'appartenance ethnique et la composante communautaire constituent un autre aspect de la répartition de la population. Bien que nos connaissances restent cependant très fragmentaires et ne peuvent être donc que sujettes à supputations, les seules données dont nous disposons pour l'instant sont celles contenues dans les travaux de R. Lespès. Il n'importe pas moins cependant, d'essayer de tracer à partir de ces informations, ne serait ce qu'à titre indicatif la composante ethnique de chaque zone urbaine.

La Vieille-Ville

Depuis l'exode massif de la population musulmane en 1832, la Vieille-Ville n'a jamais réussi à compenser le déficit démographique de sa population musulmane. Il va sans dire que ce sont les éléments d'origine européenne qui se sont majoritairement substitués aux éléments autochtones à la faveur de la colonisation de peuplement. Pour preuve, en 1881 le quartier de la Marine n'abritait que six Algériens, celui de la Calère aucun ; mais, ces derniers restent toutefois confinés dans le quartier de la Blanca, autour de la qoubba de Sidi El Houari, ou au quartier israélite, particulièrement les familles oranaises de vieille souche qui étaient le plus souvent propriétaires de leurs maisons.

Alors qu'en 1856, la population européenne était dans la proportion de 78 %, elle chuta à 31,6 % en 1886 ; en reprenant quelque peu en 1891 avec 35,1 %. Il est cependant difficile de croire que la population européenne de la Vieille-Ville puisse selon R. Lespès diminuer à ce point, surtout à un moment fort de l'apport migratoire hispanique de la fin du siècle. Contrairement à Alger, la place laissée libre à Oran par les européens aisés

dans la Vieille-Ville n'avait pas été prise par les musulmans, mais par d'autres européens moins fortunés (Lespès, 1935, p. 254). L'élément espagnol y était de loin le plus important, il entraînait pour 62,42 % en 1886 et de 58 % en 1891 dans la composition de la population d'origine européenne. Par contre, les Italiens étaient peu nombreux et n'en constituaient que 6,38 % en 1886 ; les Anglo-maltaïes étaient eux aussi en très petit nombre. Ces deux derniers groupes étaient essentiellement concentrés dans le quartier de la Marine et de la Calère (Lespès, 1935, p. 256).

L'élément israélite était concentré principalement dans la partie haute de la Vieille-Ville, dans leur quartier réservé ; « Derb el Houd », « quartier Napoléon », créé en 1792 (Benkada, 1988, 223 p.). Depuis l'occupation, et plus exactement selon S. A. Reffès, « dès 1839, les juifs jusque là en majorité dans la ville se voient supplantés par les Européens avec un rapport en faveur de ces derniers de 1,4 en 1839 ; puis 1,6 ; 1,8 ; 2,4 ; et en 3 en 1846. le nombre de juifs par rapport aux musulmans, ajoute-t-il, cesse de décliner : s'il y a en 1833 9 fois plus de juifs que de musulmans, ce rapport passe à 6 en 1838, à 3 en 1841, à 2 en 1846 » (Reffès, 1985, p.50). Depuis lors la population israélite n'avait cessé d'augmenter ; de son quartier spécifique, elle déborda amplement sur les autres quartiers limitrophes : Bastrana, Saint-Antoine, quartier de l'Hôpital Saint Lazare et même le Village Nègre dans une certaine proportion. En 1881, le gros de la population était resté contenu dans le ghetto, avec environ 8000 habitants. Mais de nombreux israélites habitaient ou tenaient boutique dans quelques sous-quartiers de la Vieille-Ville où l'on pouvait y dénombrer 178, en 1881 ; et 243 en 1896.

La Nouvelle-Ville

Il convient néanmoins de noter que le peuplement prédominant dans la Nouvelle-Ville, était sans contredit le peuplement d'origine européenne⁶. Cette catégorie de la population restait cependant très concentrée dans les quartiers entourant les casernes du plateau de Karguentah (quartiers de la Mosquée, Saint Esprit, Hôtel de ville, Miramar) ; mais elle était aussi majoritairement présente dans les quartiers de Saint-Pierre, Saint-Charles et Saint-Michel. Dans le quartier de Saint-Antoine, c'était surtout l'élément espagnol qui prédominait, la seconde place était occupée par l'élément israélite francisé, et une infime partie de l'élément musulman. Quant au quartier du Village Nègre bien que la population prédominante soit d'origine musulmane ; il existait néanmoins de nombreux éléments espagnols, juifs marocains et juifs naturalisés.

⁶ Le tableau sur la répartition de la population européenne dans les trois zones urbaines construit par René Lespès (cf. Lespès, R. (1935, sept.-déc.), « La population d'Oran de 1831 à nos jours. Son mouvement, ses éléments, sa répartition sur le site », *BSGAO*, fasc. 201, pp. 231-258.) ; recèlent beaucoup de contradictions et demeure par conséquent très incomplet pour pouvoir en tirer quelques informations utiles.

Les Faubourgs

Il est généralement admis que c'était la population européenne, constitué en majorité d'éléments espagnols qui a été pendant très longtemps prépondérante dans la zone sub-urbaine aussi bien des « villages » que des fermes où ils constituaient le gros de la main-d'œuvre agricole, venaient derrière eux les ouvriers marocains musulmans, originaires notamment du Rif qui s'adonnaient à la même activité. Mais, une assez forte population originaire aussi bien des douars de l'arrière-pays oranais que des tribus nomades du Sud oranais qui semble être installée assez tôt dans la périphérie oranaise notamment en période de crise⁷ ; s'y adapta en occupant les sites de rebut (Dhaya Morsli, ravin de Raz-el-Aïn, terrains rocailleux autour des fermes, carrières désaffectées etc.)⁸. Et là, nous sommes en droit de nous demander ; si cette population n'avait pas été volontairement ignorée par les différents dénombrements quinquennaux ; ce qui a certainement, pendant très longtemps fait croire que le nombre de la population musulmane d'Oran ait été inférieure à celui de la population européenne.

⁷ Durant la famine et l'épidémie de 1867, *L'Écho d'Oran* sous la plume d'Adolphe Perrier reprocha le laxisme des autorités face à ce qu'il a appelé, sans pudeur les « hordes d'Arabes mendiants et déguenillés [...] dont la présence ne laisse pas que d'inspirer à leurs voisins européens une certaine inquiétude qui est bien justifiée. La promenade favorite des oranais, dans le parcours du Ravin-Vert, de la porte du Lavoir à la porte Saint André, est loin d'être exempte [...] Toutes les déclivités de Saint Philippe, les cavités des ravins et des collines surplombant le Château-d'Eau, le chemin des Carrières et la route de Tlemcen, regorgent de centaines de familles indigènes, sans aveux, dénudées et accourues tout à coup on ne sait d'où. Tous les propriétaires de Saint Antoine, les jardiniers du Ravin, les carrières des environs sont chaque nuit sur le qui vive... » *L'Écho d'Oran* 24 sept.1867.

⁸ *L'Écho d'Oran* signale que dans un « douar en dehors de la porte de Raz El Aïn, la plupart des objets saisis étaient enfouis dans les jardins ou cachés dans des grottes... » *L'Écho d'Oran*, 12 janvier 1884.